



Projet d'accueil

Crèche communale « Les Polichinelles »

Rue de l'enseignement, 3 7760 Pottes

@ : lespolichinelles@celles.be

Tel : 069/21.26.16

Capacité d'accueil autorisée : 42 places

Crèche agréée-subsidiée par l'ONE





L'entrée en crèche est la première séparation avec votre enfant. Cela est synonyme d'une grande étape. Il est important que celle-ci soit bien préparée afin de vous sentir le plus serein possible dans cette nouvelle aventure.

La crèche communale « Les Polichinelles » a une capacité d'accueil de 42 enfants âgés entre 0 et 3 ans.

L'accueil se fait tous les jours, du lundi au vendredi, de 6h30 à 18h00.

Ce projet d'accueil vous fait part de notre fonctionnement, nos valeurs, notre façon d'accueillir vos enfants de la meilleure manière qu'il soit.

En tenant compte des retours des professionnels et des parents, ce projet peut faire l'objet de remises en question et de changements dans notre pratique si cela s'avère nécessaire.

Notre milieu d'accueil est, depuis septembre 2009, agréée, subsidiée et contrôlée par l'ONE. Notre pouvoir organisateur est l'Administration Communale de Celles, représenté par notre Bourgmestre Michaël Busine.

Bien que voisine à l'école communale de Pottes, nous précisons que la crèche est une entité tout à fait distincte tant par sa gestion que son organisation. L'inscription à la crèche n'entraîne aucune obligation envers l'école.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce projet et tenons à préciser que nous restons à votre entière disponibilité pour toute question ou suggestion.

L'équipe de direction

Marjorie (Infirmière Responsable) et Julia (assistante sociale)

A. Présentation du milieu d'accueil

L'équipe se compose de :

- 12 puéricultrices (10 fixes et 2 dites « libellules », c'est-à-dire volantes en fonction des besoins)
- 2 auxiliaires de ménage
- Direction : Malisse Marjorie (Infirmière-Responsable) Dekampener Julia (Assistante sociale)
- Une pédiatre ONE : Dr Provost qui assure les consultations au sein de la crèche

Nous sommes toutes à votre écoute et à votre service afin de rendre l'accueil de votre enfant le plus agréable possible.

La crèche est ouverte tous les jours, du lundi au vendredi de 6h30 à 18h00.

Pour une bonne organisation au niveau de l'accueil des enfants, il est vivement conseillé d'amener votre enfant pour maximum 10h30 chez les bébés et les moyens et 9h30 chez les grands.

A la fin de la journée, pour assurer un bon retour et prendre le temps de partager les informations, il est conseillé de reprendre votre enfant pour maximum 17h45.

L'accueil le matin se fait dans une même section ; le soir les enfants se rassemblent également. Une puéricultrice vous accueillera le matin et prendra les informations nécessaires au bon déroulement de la journée (heure du dernier repas, état de santé, sommeil, humeur, etc). C'est l'occasion également de nous faire part des observations que vous faites à la maison. Cela permet de faire le lien entre la maison et la crèche et de continuer à stimuler votre enfant dans ses apprentissages.

Le retour se fait également par une puéricultrice qui, sur bases d'observations écrites, prendra le temps de vous informer du déroulement de la journée de votre enfant.

Notre crèche se compose de trois sections :

- La section des bout'chous : accueille les bébés à partir de deux mois jusque +- 12 mois
- La section des p'tits loups : +- 12 mois à +- 22 mois
- La section des p'tits Filous : +- 22 mois à 2.5 ans/3 ans

La répartition des âges au sein des groupes est donnée à titre indicatif.

Nous allons privilégier le bien-être de l'enfant et surtout respecter son rythme.

Le changement de groupe se réalise quand l'enfant s'y sent en sécurité, en confiance et qu'il y trouve sa place. Cette période s'appelle **la familiarisation**.

Les puéricultrices sont fixes par section et nous en avons deux dites « volantes » qui vont dans chaque groupe en fonction des besoins.

B. Le Pouvoir organisateur

Le PO de la commune de Celles est représenté par :

- Monsieur Michaël Busine, notre Bourgmestre
- Madame la Directrice Générale ff, Justine Soyez
- Madame l'échevine de la jeunesse, petite enfance, Carine Breda

C. La direction infirmière

Madame Marjorie Malisse assure l'organisation générale du milieu d'accueil en s'assurant que toutes les normes ONE soient bien respectées.

Elle est garante de la mise en place du projet d'accueil.

Elle prend en charge la gestion d'équipe de la crèche et anime les réunions d'équipe.

Son diplôme d'infirmière lui permet de gérer quotidiennement la santé des enfants en collaboration avec le Docteur Provost, pédiatre référente de notre milieu d'accueil. Marjorie va veiller à ce que le rythme de votre enfant soit bien respecté, que son schéma de vaccination soit bien respecté, vérification et validation des certificats médicaux et administration correcte des traitements médicaux, etc.

D. L'assistante sociale

Madame Julia Dekampener travaille en étroite collaboration avec la directrice-infirmière et participe à la mise en œuvre du projet d'accueil.

L'assistante sociale joue un rôle de soutien à la parentalité et gère les demandes d'inscription. Elle prendra le temps de vous expliquer le projet d'accueil, organiser l'entrée de votre enfant, la familiarisation,

Elle applique la législation en matière de participation financière des parents (PFP).

Elle sera à l'écoute de vos demandes en matière de contrat d'accueil.

Leur bureau est en dehors du milieu d'accueil mais au sein du même bâtiment. Tous les jours, vous aurez l'occasion de solliciter soit Marjorie soit Julia en fonction de leurs horaires si vous en avez le besoin.

E. Les puéricultrices

Elles accompagnent votre enfant tout au long de son séjour à la crèche. Elles prennent le temps de tisser un contact privilégié avec chaque enfant et son entourage. Chaque enfant a une puéricultrice de référence.

Les puéricultrices observent, portent les enfants de leur regard bienveillant. Elles stimulent et encouragent les enfants dans leurs progrès selon les âges et les rythmes. Elles veillent à aménager l'espace de manière variée pour offrir aux enfants une multitude d'expériences. Elles sont bien évidemment à l'écoute des familles, peuvent répondre à vos questions et vos préoccupations mais feront également le relais auprès de la direction.

F. Les auxiliaires de vie

Quotidiennement, elles veillent au maintien de l'hygiène des locaux et du linge. Elles réceptionnent les repas apportés par le CPAS et veillent à la préparation des repas en fonction des sections.

G. La familiarisation

La période de familiarisation est un enchaînement de rencontres entre un enfant, sa famille et des professionnels prêts à les accueillir dans un environnement nouveau.

Les accueillants vous attendent pour construire avec vous les premiers moments d'accueil et pour échanger les informations utiles au bien-être de votre enfant.

En pratique, comment ça se passe ?

Plus ou moins deux mois avant l'entrée en crèche, nous demandons aux parents de nous appeler afin de fixer un rendez-vous pour signer le contrat d'accueil.

Lors de cette rencontre, nous allons échanger avec les parents et prendre le temps de répondre à leurs questions.

Ensemble, nous listerons tous les documents nécessaires pour le dossier de votre enfant au sein de la crèche.

A ce moment-là, nous allons déterminer également les périodes de **familiarisation**.

- 1) La rencontre « interview » : échange de +- une heure entre les parents, l'enfant et la puéricultrice référente qui suivra votre tout-petit
Cette rencontre permet de faire connaissance, établir un début de relation, présenter le bébé, les habitudes de l'enfant etc.
- 2) L'enfant découvre la crèche une heure avec le parent ; les puéricultrices ne s'occupent pas exclusivement d'eux

- 3) Deuxième découverte d'une heure, toujours en présence du parent.
- 4) L'enfant reste à la crèche une heure, sans papa ou maman, soit le matin soit l'après-midi
- 5) L'enfant reste à la crèche deux heures seul, sans papa ou maman et prend un repas au sein de la crèche (dîner ou goûter).
- 6) Deuxième rencontre de deux heures, sans papa ou maman, avec un repas.
- 7) Une demi-journée, soit en matinée soit en après-midi
- 8) Une deuxième demi-journée, soit en matinée soit en après-midi

En fonction des observations des puéricultrices, les périodes de familiarisation peuvent aller jusqu'à 10.

D. Les consultations ONE

Le Dr Provost assure la consultation préventive, vérifie le respect du schéma vaccinal. La pédiatre apporte à l'équipe, son expertise en matière de promotion de la santé et de prévention des contaminations.

La pédiatre verra votre enfant lors des 4 examens préventifs prévus par l'ONE (à l'entrée, à 9 mois, à 18 mois et à 2.5 ans).

Ces 4 consultations obligatoires sont organisées dans un objectif de prévention et de promotion de la santé des enfants.

La consultation d'entrée et de sortie de votre enfant se fera obligatoirement en votre présence. Pour les deux autres, votre présence est souhaitée mais pas obligatoire.

La présence des parents rend les échanges plus riches et permet à l'équipe un meilleur suivi. Toutefois, nous sommes conscients qu'il n'est pas facile pour les parents de se libérer. Nous proposons alors aux parents qu'un membre de l'équipe (puéricultrices ou direction) accompagne l'enfant à la consultation. La personne peut bien évidemment relayer vos questions.

Un dépistage visuel est organisé deux fois par an, en collaboration avec l'ONE pour les enfants à partir de 20 mois.

Un dossier médical est tenu pour chaque enfant. Seul la direction et la pédiatre ont accès à ces dossiers.

Le carnet de l'ONE doit toujours se trouver dans le sac de votre enfant.

Toute prise de médicament, crème etc doit faire l'objet d'une prescription médicale renouvelée tous les trois mois auprès de votre pédiatre ou votre médecin traitant.

En cas d'urgence, un médecin peut être appelé à tout moment et les parents en sont avertis.

E. Les repères

Afin de faciliter le passage du cocon familial à un milieu d'accueil, une période de familiarisation est donc indispensable.

En plus de cette période, plusieurs repères peuvent être mis en place afin de sécuriser au mieux votre enfant.

- L'équipe instaure un rythme journalier (séparation avec le parent, accueil avec les autres enfants, petit-déjeuner en collectivité, chant lors du rassemblement par section...)
- Les moments des repas sont accompagnés de petites chansons pour indiquer l'heure de passer à table
- Nous demandons aux parents de réaliser une affiche avec plusieurs photos de famille que l'on collera au « mur des familles »
- Au moment des siestes, nous veillons à ce que l'enfant ait toujours le même lit/couchette et le même sac de couchage (fourni par la crèche)
- L'enfant peut disposer de son doudou quand il le souhaite
- La tétine n'est pas donnée à l'enfant de manière systématique. Chez les petits, la tétine est proposée selon les besoins, en cas de fatigue ou de chagrin. Chez les plus grands, nous invitons l'enfant à déposer la tétine le matin et après la sieste dans un la « boîte à tututes »

G. Le respect des rythmes

Nous apportons une attention toute particulière au rythme de l'enfant.

Cet aspect peut être observé par plusieurs actes de la vie quotidienne : le sommeil, l'alimentation, l'initiation à la propreté et les activités.

Le sommeil

Nous disposons de chambres individualisées par section afin de permettre aux enfants de se reposer en fonction de leurs besoins. Progressivement, les siestes s'organisent en deux périodes bien distinctes mais nous apportons une grande attention au rythme de votre enfant.



L'alimentation :

Les repas sont cuisinés par les cuisines du CPAS de Celles. La nourriture cuite arrive alors ici, chaque matin, afin de permettre à l'auxiliaire de vie de préparer les repas en fonction des sections (mixés, coupés, etc...)

Une soupe leur est d'abord proposée et ensuite le repas.

En fonction de l'âge de l'enfant, le personnel guide et l'encourage dans ses acquisitions à l'autonomie. Au départ, l'enfant mange en face à face avec une puéricultrice. Au plus il grandit et évolue, au plus il voudra être autonome. Nous proposons alors à l'enfant une cuillère. Une fois qu'il se débrouille, nous lui proposons de se mettre à table avec d'autres enfants (maximum 4). C'est l'occasion pour eux de partager ce moment de repas ensemble !



Les activités

En tout liberté, les enfants peuvent profiter des objets déposés par les puéricultrices dans leur espace de jeux (blocs, dinettes, livres, voitures, animaux, etc)

Le plus souvent possible, chez les plus grands, la porte vers l'extérieur reste ouverte pour donner librement l'accès à l'espace extérieur.

Les puéricultrices prennent le temps d'organiser des activités d'ordre culturelles, psychomotrices, musicales, artistiques, etc.

Exemples : lecture de livres de la bibliothèque, découverte d'instruments, danses, comptines, peinture au doigt/à l'éponge/à la main, parcours de psychomotricité, etc.

Une fois par mois, une conteuse de la bibliothèque de Celles vient au sein de la crèche afin de lire des histoires aux enfants. Une activité que les enfants apprécient très fort en général !

En fonction du calendrier, d'autres activités sont mises en place comme le Carnaval, Halloween etc.



L'initiation à la propreté

Bien sûr, parmi tous ces moments de vie qui lui permettent de grandir et de construire sa personnalité, il y a des moments dévolus à l'acquisition de la propreté. Cet apprentissage se fera en collaboration avec vous mais uniquement quand l'enfant est prêt et en douceur.



H. Les canaux de communication

- Le carnet de vie :

Le carnet de vie est un outil de partages et d'échanges entre les professionnels et les parents. Le carnet va permettre de décrire des moments de vie passés à la crèche et à la maison. Il permettra également de relever les observations sur le développement de l'enfant, ses interactions avec les autres, ses habitudes de vie, ...

Des photos égayeront le cahier afin de vous partager quelques moments de votre enfant. Nous invitons les parents à partager à leur tour tous les moments de vie de la maison. Ce sont des informations précieuses pour les puéricultrices.

- Le mur des familles :

Nous invitons chaque famille à établir une petite affiche avec des photos représentant la famille. Cette affiche permettra à votre enfant d'être en lien avec vous tout au long de sa journée. Lui-même ou avec une puéricultrice, il peut observer l'affiche quand il en ressent le besoin. Cela réconforte les enfants de reconnaître des visages familiers.

- Le téléphone :

Les parents peuvent, à tout moment de la journée, prendre contact avec la crèche pour demander comment se passe la journée ou pour toute autre raison. N'hésitez jamais à prendre le téléphone plutôt que de rester avec une inquiétude qui pourrait très vite être rassurée.

- Mails :

De même que le téléphone, vous pouvez utiliser ce canal de communication pour toute question, suggestion, information à nous donner. La boîte e-mail est relevée tous les jours.

- Une application sécurisée :

Cette application servira pour plusieurs points : partage de photos/vidéos de vos enfants, informations générales et collectives, calendrier, menu de la semaine, ... Les parents seront munis d'un login et d'un mot de passe accéder aux informations de la section dans laquelle se trouve leur enfant.

L'idée est que les parents reçoivent de manière instantanée des photos/vidéos de leur enfant durant leur journée. Les informations générales seront diffusées via cet outil, cela marque un réel gain de temps pour la direction.

- Réunion de parents/réunion de personnel

Pour des informations plus précises et générales, une réunion de parents peut être organisée. En interne, des réunions peuvent s'organiser avec le personnel. Lors de celles-ci, la crèche peut exceptionnellement fermer à 17h00 au lieu de 18h00.

Cette information est bien évidemment transmise aux parents bien à l'avance afin que ceux-ci sachent s'organiser du mieux que possible.

I. Sécurité du milieu d'accueil

- La conception du bâtiment ainsi que l'environnement immédiat tiennent compte de la sécurité des enfants (agrément pompiers en 2018)
- Sécurisation de l'entrée de la crèche : il faut sonner pour avoir l'accès hall d'accueil.
- Sécurisation des lieux de vie qui sont pensés et aménagés pour que l'enfant puisse s'épanouir en toute sécurité et avec un minimum d'interdits.
- Le chauffage procure une température adaptée aux enfants : 18°C dans les chambres et 20°C dans les milieux de vie.
- En cas de fortes chaleurs, nous ventilons les pièces à l'aide d'un matériel adéquat. Les fenêtres exposées disposent de stores extérieurs.
- L'entretien des locaux : les pièces sont entretenues et désinfectées quotidiennement.

J. Aménagement des locaux

- Le hall d'entrée : dans celui-ci nous vous invitons à attendre qu'une puéricultrice vous invite à entrer au sein du milieu d'accueil pour déposer votre enfant
Dans celui-ci, vous trouverez diverses informations concernant la vie de la crèche : les menus, les consultations, les anniversaires, les brochures ONE, ... Vous y trouverez de temps à autres des photos des activités réalisées également.

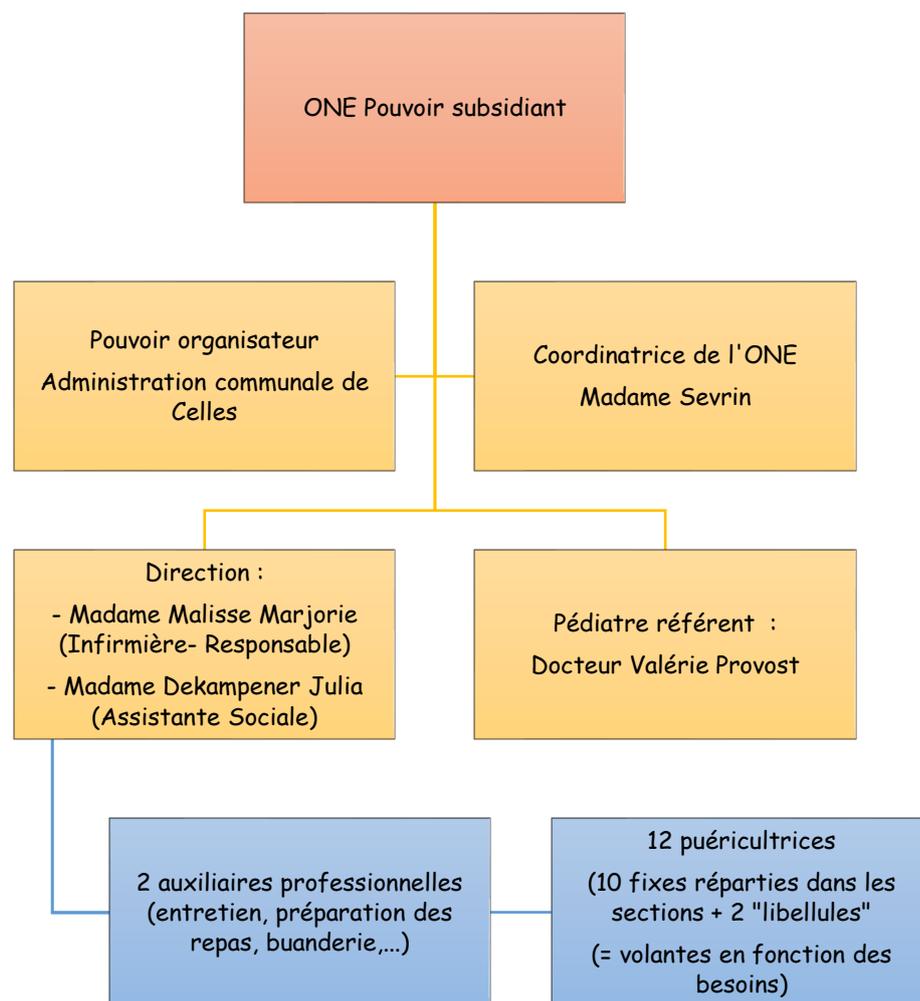
Dans ce hall, vous avez à votre disposition une boîte à suggestion. Nous vous invitons bien évidemment à l'utiliser !

- Le local d'accueil : c'est un espace d'échange, de communication entre le parent, l'enfant et la puéricultrice. Vous y trouverez un casier individuel pour laisser les affaires de votre enfant.
- Les lieux de vie sont constitués de pièces avec des fenêtres ou baies vitrées laissant un éclairage le plus naturel possible. Des espaces extérieurs sont prévus également en fonction des sections.

K. L'entrée à l'école ...

Lorsque l'enfant atteint l'âge des deux ans, nous demandons aux parents la date présumée de l'entrée à l'école. Cela permet à tous de prendre le temps pour se dire au revoir et se préparer pour de nouvelles aventures. Le départ à l'école est abordé avec les enfants afin de répondre aux mieux à leurs interrogations.

G. Organigramme de la crèche



Voici le projet d'accueil auquel nous vous proposons d'adhérer.
Soucieux du bien-être de votre enfant, nous sommes entièrement à votre disposition pour tout autre renseignement et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez chaque jour.

L'équipe de la crèche

